

4

Vers une orientation choisie

- > L'orientation par l'échec aboutit à l'exclusion et à la sortie du système éducatif.
- > Les jeunes sont en capacité de s'exprimer.



L'orientation est un des sujets sur lequel la FCPE est particulièrement vigilante et sa transformation doit se poursuivre. Il n'est plus possible aujourd'hui que ce soit l'institution scolaire qui garde le dernier mot en matière d'orientation scolaire, ce qui est bien trop souvent le cas. Or, un élève, exclu des choix qui le concernent, finit par ne plus participer à la construction de son projet personnel et professionnel. Donner le droit et les moyens à tous les élèves de choisir leur avenir est une des conditions de leur réussite. La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République a permis de poser les premiers jalons, comme d'autres textes qui ont suivi. Mais les conditions de leur mise en œuvre ne sont pas encore toutes réunies, en particulier parce que l'orientation des élèves fait appel à une diversité d'actions et d'acteurs qu'il convient de faire avancer ensemble.

Les propositions de 2012



- > Respecter le choix des élèves et l'avis de leurs familles en matière d'orientation, choix qui ne peut intervenir qu'après une information de qualité sur les métiers, les branches professionnelles et les voies de formation.

Des débuts prometteurs avec l'expérimentation du dernier mot aux parents. A généraliser.



- > Mettre en place une éducation à l'orientation tout au long du collège pour tous les élèves, avec des temps de découverte des métiers et des voies de formation. La formation à l'orientation n'est pas un cours mais un temps d'échange et de rencontre.



La FCPE a été entendue : la loi de refondation prévoit un nouveau parcours d'orientation et d'information.



- > Créer un véritable service public de l'information et de l'orientation.

L'action des différents acteurs de l'orientation pourra désormais être mieux coordonnée.



- > Dispenser à tous les enseignants une information sur les enjeux de l'orientation.



- > Créer des lycées polyvalents, lieux uniques réunissant tous les types de parcours permettant d'accéder au baccalauréat, avec de réelles passerelles favorisant le passage d'une voie à l'autre ou d'une filière à l'autre.